

Diplôme d'expertise comptable

Rapport du président du jury national

Session novembre - décembre 2008

Par Jean-Guy Degos
Professeur des universités
Diplômé d'expertise comptable

449 nouveaux diplômés en décembre 2008

La légère tendance à la baisse du nombre de diplômés observée depuis quelques années se confirme, et plus que jamais il est nécessaire que toutes les parties prenantes, ministère de l'enseignement supérieur, ordre des experts comptables, compagnie des commissaires aux comptes aient une politique concertée pour inciter les étudiants à entrer dans notre profession.

Pour les trois épreuves de l'examen final les moyennes générales sont :

- Épreuve écrite : 9,27
- Épreuve orale : 11,29
- Soutenance du mémoire : 10,46

Soit, si on totalise les trois moyennes = 31,20 points.

Alors que pour la session correspondante de décembre 2007 on avait :

- Épreuve écrite : 8,72
- Épreuve orale : 11,48
- Soutenance du mémoire : 10,66

Soit, si on totalise les trois moyennes = 30,46 points.

Le candidat "statistique" moyen gagne donc 0,74 point de moyenne. Il ne semble pas que l'augmentation de la moyenne corresponde à une baisse du niveau des sujets, ni à la volonté du jury de donner des épreuves plus faciles. Au contraire, il semble que les commissions d'examen aient de moins en moins de scrupules à attribuer les notes 4/20 ou 5/20 dans un sens et 18/20 ou 19/20 dans l'autre.

Statistiques de la session novembre-décembre 2008

1 383 candidats se sont inscrits aux différentes épreuves, 1 120 à l'écrit, 829 à l'oral et 586 au mémoire. Malgré une augmentation de l'effectif de

25,72 %, les diplômés n'augmentent que de 8,17 %, en dépit des bonnes notes de l'écrit.

Sessions d'examen	Diplômables	Diplômés	Taux de réussite
Novembre 2005	716	474	66,20 %
Mai 2006	514	313	60,89 %
Novembre 2006	632	428	67,72 %
Mai 2007	461	315	68,33 %
Novembre 2007	641	489	76,29 %
Mai 2008	453	340	75,05 %
Novembre 2008	611	449	73,49 %

Pour novembre-décembre 2008, nous pouvons donner les détails suivants des 449 diplômés parmi les 611 diplômables :

	Candidats diplômables	Candidats diplômés	Candidats éliminés	Candidats ajournés	Candidats absents
	611	449 73,49 % du total	48 7,86 % du total	112 18,33 % du total	2 0,33 % du total
Sans report de notes	207 33,88 % des diplômables	130 28,95 % des diplômés	21 43,75 % des éliminés	54 48,21 % des ajournés	2 0,97 % des ajournés
Avec report de notes	404 66,12 % des diplômables	319 71,05 % des diplômés	27 56,27 % des éliminés	58 51,70 % des ajournés	0 0,00 % des absents

Seuls 130 candidats sur les 1 383 inscrits, c'est-à-dire 9,39 % respectent avec succès l'esprit de celui-ci : obtenir le DEC en une seule fois. On peut retenir les autres chiffres suivants :

	Candidats Inscrits	Candidats Absents	Candidats Présents	Note = ou > 10	Note < 10	Note éliminatoire
Écrit	1 120	41 3,66 %	1 079 96,34 % <i>moyenne 9,27</i>	454 42,08 % des présents	625 57,92 % des présents	42 3,89 % des présents
Oral	829	35 4,22 %	794 95,78 % <i>moyenne 11,29</i>	589 74,18 % des présents	205 25,82 % des présents	17 2,14 % des présents
Mémoire	586	2 0,34 %	584 99,66 % <i>moyenne 10,46</i>	387 66,27 % des présents	197 33,73 % des présents	34 5,82 % des présents

Répartition des hommes et des femmes :

Eléments	Novembre 2007		Mai 2008		Novembre 2008	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Effectif des inscrits	901	513	711	389	891	492
Pourcentage	63,71 %	36,28 %	64,64 %	35,36 %	64,43 %	35,57 %
Diplômé(e)s	396	245	215	125	288	161
Réussite/inscrits	43,95 %	47,76 %	30,23 %	32,13 %	32,32 %	38,84 %
Réussite H/F	61,78 %	38,22 %	63,23 %	36,77 %	64,14 %	35,86 %

Les femmes ont un taux de réussite (38,84 %) supérieur à celui des hommes (32,32 %) comme les années précédentes, mais elles sont toujours moins nombreuses, frôlant sans l'atteindre la barre des 40 %.

Remarques sur l'épreuve écrite :

A la conception du sujet, je trouvais qu'il était intéressant mais délicat à traiter sur certains points. Beaucoup de candidats en ont tiré un parti judicieux, puisque les notes sont honorables dans l'ensemble. Ce sujet comportait 4 parties indépendantes sur le commissariat aux comptes. La première, avec une touche d'humour, interpellait les candidats sur les normes d'exercice professionnel et il était facile de faire provision d'un maximum de points, comme sur la deuxième partie, consacrée à des questions un peu particulières de commissariat, appliquées à un apport partiel d'actif du type "scission partielle", susceptible de ne pas aller jusqu'à son terme. La troisième partie concernait une association, sujet récurrent de l'épreuve écrite du diplôme d'expertise comptable, enfin la quatrième partie était du commissariat aux comptes appliqué à la paye du personnel, et comportait des pièges grossiers comme l'absence de "réduction Fillon" entraînant un trop perçu de 205 000 € qui aurait dû être souligné par beaucoup plus de candidats. Un sujet de révision légale qui pourrait presque servir de référence.

La correction matérielle de l'épreuve écrite :

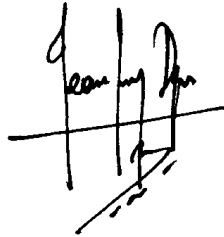
A cette session, il y avait 35 équipes de correcteurs de l'écrit. La moyenne la plus faible d'une équipe était de 7,81/20 pour 40 copies en double correction (écart entre chaque correcteur sur l'ensemble du paquet de copies 1,67 point), la moyenne la plus forte était de 11,63/20 pour 40 copies en double correction (écart entre chaque correcteur sur l'ensemble du paquet de copies 2,95 points).

La différence entre 7,81 et 11,63 n'est pas significative, car un paquet comporte plus ou moins de bonnes et de mauvaises copies. L'écart de notation entre les correcteurs de chaque paquet est plus pertinent, même si on ne peut pas en tirer des conclusions définitives. L'équipe de correcteurs qui avait le moins d'écart de notation, avait 0,01 point de différence sur son premier paquet et 1,02 sur son second paquet. L'équipe de correcteurs qui avait la meilleure note était aussi celle qui avait le plus d'écart, 2,30 sur son premier paquet et 2,95 sur son second paquet, ce qui beaucoup, mais inférieur à la différence de 4 points de

différence entraînant une troisième correction (la différence de 4 points est appréciée par une copie et non pas pour un paquet. Pour ce qui me concerne, j'avais 0,26 point de différence avec mon coéquipier sur le premier paquet et 1,10 sur le second. Sur les 1 120 candidats effectivement présents à l'écrit, seules 34 copies soit 3,03 % du total, ont fait l'objet d'une 3^e correction.

Rappel des consignes générales aux commissions d'examen :

Je rappellerai, pour finir, que les examinateurs doivent s'interdire de faire des remarques sur la personnalité des candidats, sur le fait que les candidats soient parisiens ou provinciaux, membre d'un grand cabinet ou d'un petit, du cabinet d'un élu du Conseil supérieur ou non, français ou non. Je ne devrais pas avoir à rappeler que les lois de la République nous interdisent également de faire des remarques sur le sexe, la religion, la couleur, la nationalité des candidat(e)s. S'ils sont présents aux épreuves finales, c'est que les candidat(e)s ont les qualifications et le talent pour cela et leur statut personnel n'a pas à être discuté, sauf en cas de fraude ou tentative de fraude. Je rappellerai aussi que le diplôme d'expertise comptable est conféré à tous et à chacun sans aucune restriction ni dans le temps ni dans l'espace. Il est bon que chacun, examinateurs et candidats, s'en souvienne.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Guy Degos', written over a horizontal line.

Pr. Jean-Guy Degos